



CM 2022-1

République Française  
Département de Vaucluse

---

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

---

Le 21 février 2022 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, CASADO ESCOBAR Sylvia et HEREDIA Justine.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia), LINHARES Tiffanie (pouvoir donné à LINHARES José) et SEVIN Roland (pouvoir donné à HEREDIA Justine).

Secrétaire de séance : HEREDIA Justine.

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021 a été lu et approuvé.

Ordre du jour :

**1) Compte Administratif**

Le Compte Administratif 2021 est en cours : le compte de gestion a été demandé à la trésorerie. Lors d'un prochain Conseil Municipal, le compte administratif sera voté.

**2) Chantier APARE**

Suite au rejet d'un mandat en 2021, la facture du chantier bénévole pour la restauration de la Chapelle n'a pas été payé.

Le Conseil Municipal demande à faire une procédure de reste à réaliser afin de régler la facture avant le vote du budget de l'année 2022.

Le projet de chantier bénévole de l'année 2022 est maintenu et le budget correspondant sera voté lors du Budget Primitif 2022.

**3) Nomination stagiaire CHARNAY Louise**

Monsieur le Maire informe que la nouvelle secrétaire, madame CHARNAY Louise sera nommée stagiaire par le biais d'un arrêté en date du jeudi 24 février 2022.

#### **4) Délégation de signature CHARNAY Louise**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la délégation de signature pour la nouvelle secrétaire madame CHARNAY Louise.

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **5) Changement de titulaire : délégation SEV**

Monsieur le Maire demande à changer le titulaire pour la délégation du Syndicat d'Electrification Vauclusien. Il propose madame HEREDIA Justine en tant que titulaire et madame CASADO ESCOBAR Sylvia en tant que suppléante.

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **6) Changement de titulaire : délégation Rhône-Ventoux**

Monsieur le Maire demande à changer le titulaire pour la délégation du Syndicat des eaux du Rhône Ventoux. Il propose madame LAGUNA Élodie en tant que titulaire et monsieur LINHARES José en tant que suppléant.

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **7) Intervention du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux en faveur des communes de Beaumes-de-Venise, Gigondas, Lafare, La Roque Alric, Suzette et Vacqueyras.**

Le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux propose aux communes de Beaumes-de-Venise, Gigondas, Lafare, La Roque Alric, Suzette et Vacqueyras d'intervenir sur deux aspects :

- La surveillance des massifs boisés dans un objectif de prévention des incendies ;
- L'organisation des flux en milieu naturel (accueil des pratiquants de sport de pleine nature)

Le maire demande au Conseil Municipal de voter pour la signature d'une convention entre le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux et la commune.

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **8) L'ASL Les Dentelles**

Monsieur le Maire présente l'Association Syndicale Libre Les Dentelles qui s'occupe des parcelles incendiées en Août 2021. Afin que l'ASL Les Dentelles puissent agir au nom de la commune sur les parcelles communales incendiées, le Conseil Municipal doit approuver le paiement d'une cotisation de 15€.

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **9) Attribution des fonds de compensation de la CoVe**

Les fonds de compensation prévisionnels de la CoVe ont été déterminés par délibération lors du Conseil de Communauté du 7 février 2022.

L'attribution de compensation prévue en 2022 après déduction des services communs est de 173,17 €.

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **10) Contrat d'entretien des poteaux et bouches incendie par Suez**

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une proposition de contrat d'entretien des poteaux et des bouches incendie par la société Suez. Après étude du contrat par le Conseil Municipal, monsieur le Maire demande de voter pour signer ce contrat d'entretien.

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **11) Questions diverses**

Monsieur ALLEMAND Bruno, adjoint au maire de la commune de Beaumes-de-Venise, est décédé à l'âge de 59 ans. Le Conseil Municipal s'associe à monsieur le Maire pour présenter toutes ses condoléances à la famille.

Les premières fleurs seront plantées début Mars dans le cadre du projet de végétalisation du village.

Pour les élections présidentielles, il est demandé aux élus de donner leurs disponibilités afin de dresser un planning sur les deux dimanches.

L'association du Comité des Fêtes souhaite s'arrêter. Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal réfléchisse à créer une association communale pour gérer les festivités des années à venir.

La séance est levée à 20h40.

Le Maire,



José LINHARES